

COMMUNIQUÉ DE L'ACSCMO
Canadian Association for Civilian Oversight of Law Enforcement
L'association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre
Décembre 2010

Message du président

John Phillips,
Président, Commission d'enquête sur l'application de
la loi d'Alberta

J'ai l'honneur d'avoir été élu à la présidence de l'ACSCMO pour 2011 et j'anticipe avec grand plaisir ma collaboration avec un Conseil d'administration qui s'engage à pousser les projets en cours un peu plus loin et à élargir nos horizons pour que nous puissions suivre l'évolution des enjeux de la surveillance civile.

Mon vice-président sera Peter Seheult, président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick. Me Seheult est avocat spécialisé dans la médiation, l'arbitrage et le droit administratif. Avant cela, Me Seheult a été membre de la Commission de police du Nouveau-Brunswick de 1995 à 2000, et a même été président de la Commission les trois dernières années. Il a ensuite passé trois ans comme membre de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.

Ian Scott sera secrétaire de l'ACSCMO. Il est directeur de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario. Appelé au Barreau en 1983, il a travaillé comme avocat-conseil de la Couronne et comme avocat de la défense, et a poursuivi et défendu des agents de police dans des affaires liées à des homicides dans l'exercice de leurs fonctions. Dans le cadre de ses activités en cabinet privé, il a mené de nombreuses poursuites disciplinaires internes, et a représenté l'administration policière lors d'appels à l'ancienne Commission civile des services policiers de l'Ontario et à la Cour divisionnaire. Il a écrit de nombreux articles et a participé à de nombreuses présentations sur les enjeux de la surveillance policière. Il est l'auteur d'un ouvrage qu'il a publié en 2009 : *Police Services Act of Ontario – An annotated guide*.

Nous accueillons Nadine Cooper Mont à la trésorerie. Nadine est commissaire aux plaintes contre la police de la Nouvelle-Écosse depuis décembre 2001. Ses études à l'Université Dalhousie ont été sanctionnées d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration publique. Elle a une longue expérience de la fonction publique, du secteur privé et du travail communautaire. Nadine a joué un rôle de premier

plan dans la restructuration de la Commission de police de la Nouvelle-Écosse et de la Division des services internes de police du ministère de la Justice. Elle a notamment mis en œuvre 46 des recommandations formulées dans l'enquête Donald Marshall.

Je me réjouis du fait que l'ancien président, George V. Wright, continuera de siéger au conseil d'administration de l'ACSCMO. Pendant 12 ans, George a assumé diverses fonctions à l'Association, notamment celles de secrétaire et de vice-président. Nous avons été très chanceux de l'avoir comme président à la conférence de 2010. Ses connaissances du fonctionnement de l'ACSCMO ont été bénéfiques à l'association, et nous apprécions beaucoup son engagement et son énergie intarissable. George a travaillé au ministère de la Justice du Manitoba pendant 15 ans à différents postes avant d'être nommé commissaire de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi en 1998. Il a pris sa retraite de la Gendarmerie royale du Canada en 1995 au rang de sergent d'état-major après 30 ans de carrière.

Ce numéro est consacré à la conférence de 2010, mais j'ai le plaisir de vous annoncer que la conférence de 2011 aura lieu à Canmore, en Alberta, en juin 2011. J'ai hâte de vous y voir et annoncerai toutes les actualités à ce sujet sur notre site Web.



Dans ce numéro

Message du président 1
Message du président sortant 2
La conférence sous l'œil du microscope 3
En coulisse 7
Soirée de réception du gouvernement du Nouveau-Brunswick 8
Dîner des délégués 12
Actualités nationales 14
Actualités de l'organisme 14
Reconnaisances du conseil d'administration 15
Conférence de 2010 de la NACOLE 15



**Message du président sortant
George V. Wright
Commissaire de l'Organisme chargé des enquêtes
sur l'application de la loi**

À mon arrivée à l'aéroport international de Fredericton le 6 juin, à l'occasion de la conférence de l'ACSCMO de 2010, j'ai pu constater que la Commission de police du Nouveau-Brunswick avait la situation bien en main! Nous avons été accueillis par plusieurs personnes de la Commission et plusieurs membres du personnel, ainsi que par le sergent d'état-major Danny Copp du Bureau des normes professionnelles des services de police de Fredericton. Un garde d'honneur vêtu de l'uniforme de grenadier de l'office de tourisme de la Ville de Fredericton faisait également partie du comité d'honneur. Un autocar spécial nous a menés à notre hôtel.

La conférence de l'ACSCMO de 2010, organisée à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, du 7 au 9 juin a été une réussite spectaculaire! Cette réussite peut être attribuée à un lieu fantastique et à un programme excellent concocté par un comité qui a travaillé sans relâche pour mettre au point un programme intéressant centré sur le thème de la « surveillance civile : renforcer la confiance du public en la police ».

L'objectif de la conférence était de partager nos connaissances et notre expertise avec nos pairs, d'uniformiser notre compréhension de la situation, de nous perfectionner sur le plan professionnel et d'obtenir des renseignements sur les pratiques exemplaires. Le comité de planification de la conférence de 2010 de l'ACSCMO a réussi à atteindre ces résultats en créant un programme intéressant, en trouvant des conférenciers stimulants et en trouvant des activités qui ont facilité le réseautage et l'apprentissage, et je suis fier d'avoir dirigé une équipe aussi dévouée.

Peter Seheult, président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick, Donald R. Butler, vice-président, et Anne-Marie Mullin, Bill Grimmer et James Allison Laventure, membres de la Commission, ont fait preuve d'un engagement et d'un professionnalisme à toutes épreuves. En tant que représentants de l'organisme hôte, ils ont veillé à ce que tous les délégués aient des occasions en or de partager leurs connaissances et d'apprendre les uns des autres dans une ambiance qui faisait ressortir le meilleur de ce que le Nouveau-Brunswick a à offrir.

Pierre Beaudoin, directeur exécutif de la Commission, et Anik Cormier, bénévole pour la Commission, se partageaient les activités d'animation de la conférence. Leur engagement à offrir à tous des services en anglais et en français a permis à nos délégués de se sentir appréciés et spéciaux.

Pauline Philibert, directrice adjointe de la Commission, était chargée d'organiser le dîner des délégués. Ses efforts ont donné aux délégués une occasion parfaite de faire du réseautage et de forger des relations de travail. Mme Philibert s'est faite aider de Kelly Kelly, connue à Fredericton pour son engagement à rehausser l'image de la ville.

L'honorable Graydon Nicholas, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, a accueilli les délégués chez lui à l'occasion de la soirée de réception du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il a réussi à se faire de nouvelles connaissances, et à même réussi à accueillir un vieil ami, Wellington Staats, membre du conseil d'administration de l'ACSCMO et président de la Six Nations Police Commission.

J'aimerais sincèrement remercier le gouvernement du Nouveau-Brunswick, représenté par l'honorable John W. Foran, ministre de la Sécurité publique, pour la généreuse contribution financière qu'il a faite à notre hôte, la Commission de police du Nouveau-Brunswick, afin qu'elle puisse organiser notre

conférence annuelle de perfectionnement professionnel. M. le ministre Foran a trouvé le temps, dans son calendrier chargé, de participer à la soirée de réception du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de rencontrer nos délégués. Cela m'a donné l'occasion de le remercier personnellement au nom de notre conseil d'administration, de nos membres et de nos délégués.

Les médias se sont emparés de l'événement et ont notamment demandé au président, aux délégués et

aux conférenciers de leur donner des entrevues pour les journaux et émissions locales et nationales.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cet événement et qui ont ajouté cette conférence de l'ACSCMO à la liste des conférences réussies!

Rendez-vous à www.cacole.ca pour en savoir plus sur le programme et sur les présentations données.

« La surveillance civile – renforcer la confiance du public en la police »



Pour la conférence, notre hôte était Peter Seheult (gauche), président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick. Bernard Richard (centre), ombudsman de la province du Nouveau-Brunswick accueillait nos délégués à la seule province officiellement bilingue du Canada. George V. Wright (droite), président de l'ACSCMO, s'est chargé des remarques d'ouverture et de clôture.



Les membres du panel (de gauche à droite) : Peter A. Tinsley, directeur général de l'Institute for Justice Sector Development, William MacDonald, Analyste principal d'enquête au Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la C.-B. et Gerry McNeilly, du Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police de l'Ontario, modérateur pour l'occasion.

Le panel « L'évolution constante de la surveillance civile de la police » s'est intéressé aux aspects de la surveillance de la police en transition au Canada et sur la scène internationale, notamment à la nature de l'examen, aux outils de surveillance à disposition, à la discipline et aux méthodes de révision juridictionnelle. Ce groupe d'experts a également parlé de l'évolution de la nature de la surveillance civile de la police du point de vue de l'indépendance véritable et du regroupement civil ».

Le panel « "Mr. Big" : Technique autorisée sur le plan judiciaire, mais est-elle éthique? » s'est intéressé au fait qu'au Canada, la police utilise fréquemment la technique d'infiltration par laquelle une organisation criminelle fictive est créée en vue d'obtenir les aveux d'un suspect. Depuis l'application de cette technique, différents enjeux juridiques ont été soulevés afin d'entraver l'admissibilité des aveux ainsi obtenus. Toutefois, il est rare que cela fonctionne. Ce groupe d'experts a discuté de la pertinence et de la régularité

de la technique Mr. Big du point de vue de l'État, de la défense et de la surveillance civile.



Les membres du panel (de gauche à droite) : Robert Falla, analyste principal d'enquête à la Commission des plaintes du public contre la GRC, Russel Silverstein, avocat au cabinet Silverstein & Associate de Toronto, en Ontario, J. Sandy Tse, avocat et Procureur général de l'Ontario, et le modérateur, Kevin Brosseau, directeur principal à la Commission des plaintes du public contre la GRC.



Les membres du panel (de gauche à droite) : Stephen Kimber, Chaire en journalisme Rogers Communications de l'Université du Collège King's à Halifax, Michael Boudreau, professeur agrégé et chaire du département de criminologie et de droit pénal de l'Université St. Thomas à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Marie Adsett, Global Television, et Nadine Cooper Mont, modératrice, du Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la Nouvelle-Écosse.

Le panel « Le point de vue des médias concernant la confiance de la police et du public » s'est demandé de quelle façon les médias perçoivent leur rôle et s'ils reflètent ou forgent l'opinion que le public a de la police.



Helen Banulescu, modératrice et directrice générale de la Commission des plaintes du public contre la GRC présente les membres du panel (de gauche à droite) : Alex Neve d'Amnistie

Internationale, Kevin Brosseau, directeur principal de la Commission des plaintes du public contre la GRC et l'inspectrice Kelly Keith de l'Académie de police de l'Atlantique.



Le panel « Le Taser comme outil policier : bâton électrique ou outil de sauvetage? » s'est penché sur les politiques actuelles de la police et a évalué la confiance du public en la police concernant le Taser, et ce, du point de vue de la police, de la surveillance civile et des droits de la personne.

Le conférencier Joseph Martino (gauche), avocat à l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario, est présenté par Ian Scott, directeur de la même unité (droite).



Dans *R. c. McNeil* [2009] 1 R.C.S. 66, la Cour suprême du Canada a précisé l'obligation de divulguer de l'avocat de la Couronne et des organismes d'enquête en matière d'affaires pénales. La documentation qui était avant disponible à la défense seulement à la demande du tribunal compte maintenant parmi les documents de la partie de première part de la Couronne. Cet arrêt a des conséquences évidentes et étendues pour le service de police, mais quelles en sont les conséquences pour les organismes de surveillance de la police? L'ACSCMO a eu l'honneur de voir M. Martino partager un article éminent sur le sujet.



Les membres du panel (de gauche à droite) : Chef Barry MacKnight du Service de police de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Chef adjoint Chris McNeil du Service de police d'Halifax de Nouvelle-Écosse, Joel E. Pink, c.r., avocat et procureur à la Nouvelle-Écosse et Peter Seheult, modérateur et président de la commission de la police du Nouveau-Brunswick.

Le panel « Le point de vue de la police concernant la surveillance civile » s'est demandé quels éléments positifs et négatifs sont relevés par les personnes visées par la surveillance civile et comment y apporter des améliorations



L'ACSCMO a eu le plaisir de présenter Art Vertlieb (gauche), c.r. et avocat de la Commission à l'Enquête Braidwood, en tant que conférencier principal. George V. Wright (droite), président de l'ACSCMO, a effectué les présentations.

Art Vertlieb, c.r., est l'un des avocats les plus reconnus de Colombie-Britannique. Avocat plaidant de renom, il n'a eu de cesse d'améliorer la profession juridique de la C.-B., notamment en fondant l'association des avocats plaidants de la Colombie-Britannique en 1980 et le programme d'aide aux avocats en 1989, entre autres efforts inépuisables. C'est en reconnaissance de toute sa carrière qu'il est nommé conseil de la Reine en 2001, titre accordé par l'avocat général provincial pour distinguer les avocats dont la réussite et la contribution sont exceptionnelles.

En 2008, Art est nommé avocat de la commission Braidwood, organisme formé par le gouvernement de la C.-B. pour enquêter sur le rôle de demain des armes à impulsion électrique dans la province, ainsi que sur les circonstances du décès de Robert Dziekanski à l'aéroport international de Vancouver.



Frank L. Graves (gauche), président d'EKOS est présenté par George V. Wright (droite), président de l'ACSCMO. Cette séance, « De quelle façon les membres du public perçoivent-ils la surveillance civile au Canada? » présente l'étude qu'EKOS a conçue au nom de l'ACSCMO pour évaluer l'opinion du grand public concernant la surveillance civile au Canada.

Le groupe de politique publique EKOS est sans égal au Canada et certains médias nationaux l'ont même nommé le spécialiste du sondage le plus influent au Canada.



Le panel « Les enjeux des communautés autochtones en matière de surveillance civile de la police » s'est

Directeur de la Commission des plaintes du public de
 Les membres du panel (de gauche à droite) : Jamie Robertson des Services de coordination des relations avec la collectivité à la Commission des plaintes du public contre la GRC, Jasbir Brar, coordonnatrice des relations avec la collectivité à l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario, Allison Hawkins, directrice des communications et des relations publiques au Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police de l'Ontario, et Kim Armstrong, modératrice et directrice générale des services de police et de la sécurité publique, Solliciteur général et Sécurité publique de l'Alberta.

Le panel « Relations publiques – Engagement des personnes concernées » s'est demandé qui les personnes concernées sont et comment nous pouvons efficacement établir une relation avec elles.



Les membres du panel (de gauche à droite) : Thomas J. Burke, c.r. et MAL pour Fredericton-Nashwaaksis, et le Chef Noah Augustine se joignent aux co- Les membres du panel (de gauche à droite) : Thomas J. Burke, c.r. et MAL pour Fredericton-Nashwaaksis, et

le Chef Noah Augustine se joignent aux co-modérateurs Wellington Staats, président de la Six Nations Police Commission et John A. Clarke, directeur de la Commission des plaintes du public de la Saskatchewan.

Le panel « Les enjeux des communautés autochtones en matière de surveillance civile de la police » s'est demandé comment faire participer davantage les membres de la communauté autochtone au processus de plaintes.



Les membres du panel (de gauche à droite): Clif Purvis, directeur de l'Équipe d'intervention de l'Alberta en cas d'incident grave, Ian Scott, directeur de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario, Jim Coupland, directeur principal des enquêtes et Ombudsman de la police de l'Irlande du Nord et George Wright, commissaire de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi de la Province du Manitoba.

Le panel « Les enjeux en matière d'enquêtes criminelles lorsqu'on occupe un rôle de surveillance » a abordé les questions soulevées au moment de remplir ses engagements en matière de surveillance efficace.



Les membres du panel (de gauche à droite) : George Wright, président de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi du Manitoba, Paul Stetson, gestionnaire du Bureau du commissaire de police de l'Île-du-Prince-Édouard, John McNeill, Commissaire aux plaintes contre la police d'Écosse et le modérateur John Phillips, président de la Commission d'enquête sur l'application de la loi d'Alberta.

Le panel « Accroître la confiance du public envers les commissaires aux plaintes contre la police – Les nouveaux arrivants » parle des nouveautés et des prochaines activités des organismes de ses membres.

En coulisse

L'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre remercie chaleureusement Peter Seheult, président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick, les membres de son personnel



Ci-dessus, Peter Seheult, président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick et sa femme s'accordent une pause pour se reposer à la Résidence du gouverneur pendant la soirée de réception de la Province du Nouveau-Brunswick.



Kelly (gauche) a proposé avec enthousiasme des visites à pied de Fredericton aux conjoints des délégués. Pauline Philibert (droite), directrice adjointe de la Commission, a permis à quelques délégués de

faire l'expérience d'un dîner traditionnel du Nouveau-Brunswick au cours duquel ils ont pu goûter au meilleur homard de l'est dans une ambiance de fête.



Le sergent d'état-major Daniel R. Copp des services de police de Fredericton (centre) a rencontré les délégués à l'aéroport et a servi d'intermédiaire entre les délégués et le lieutenant-gouverneur Nicholas pendant la soirée de réception.



Anik Cormier a généreusement donné de son temps pour aider Pierre Beaudoin, directeur exécutif de la Commission, à organiser la conférence.

Soirée de réception du gouvernement du Nouveau-Brunswick



Les délégués sont accueillis à la Résidence du gouverneur par Dick Paul (Loup blanc) de la Première nation Kingsclear et son cercle de percussions de l'école primaire Wulastukv. La Première nation Kingsclear est une communauté Maliseet située à l'ouest de la ville de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.



Le lieutenant-gouverneur général Graydon Nicholas était tellement heureux de voir les enfants représentant sa culture qu'il a en prime effectué une visite à l'improviste de l'école le lendemain pour renforcer leur relation avec la Résidence du gouverneur.



Wellington Staats, président de la Six Nations Police Commission et membre du conseil d'administration de l'ACSCMO, et l'honorable Graydon Nicholas, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, ont eu l'occasion de renouveler leur amitié de longue date.



Les délégués de l'ACSCMO sont réunis pour être officiellement accueillis à la Résidence du gouverneur.



Graydon Nicholas, lieutenant-gouverneur, accueille les délégués de l'ACSCMO à sa Résidence.



Peter Seheult, président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick, remercie le lieutenant-gouverneur Nicholas au nom de l'ACSCMO d'avoir organisé la réception de la province du Nouveau-Brunswick.



L'honorable John W. Foran, ministre de la Sécurité publique, représente le gouvernement du Nouveau-Brunswick à la soirée de réception du gouvernement du Nouveau-Brunswick.



Peter Seheult, président de la Commission de police du Nouveau-Brunswick, remercie chaleureusement M. le ministre Foran pour le financement généreux que lui-même et le gouvernement de Nouveau-Brunswick ont fait pour la conférence annuelle de perfectionnement professionnel de l'ACSCMO.



Le lieutenant-gouverneur Nicholas et Morton Zakaria, du Conseil des organismes d'immigrants à Oslo, en Norvège.



Le lieutenant-gouverneur Nicholas rencontre les délégués internationaux Louis Hon-Ming Chan, inspecteur en chef, et Leonard Hok-Hon Ma, inspecteur en chef également, de la Direction des enquêtes internes et des plaintes de la police de Hong Kong.



Tom Collins, analyst au Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de C.-B. et sa femme passent un bon moment en compagnie du lieutenant-gouverneur Nicholas.



Thomas Steenvoorden du Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la C.-B. et Clif Purvis, membre du conseil d'administration de l'ACSCMO et directeur de l'Équipe d'intervention en cas d'incident grave de l'Alberta.



Les membres du conseil d'administration de l'ACSCMO Gerry McNeilly, du Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police de l'Ontario, Ian Scott, directeur de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario et Jasbir Brar, coordonatrice de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario, rencontrent le lieutenant-gouverneur Nicholas.



John Phillips, président du Commission d'enquête sur l'application de la loi d'Alberta, Robert Mitchell, président de la Commission aux plaintes du public de Saskatchewan et Wellington Staat, président de la Six Nations Police Commission, tous membres du conseil d'administration de l'ACSCMO.



Ian McPhail, président par intérim de la Commission des plaintes publiques contre la GRC, et Ian Scott, directeur de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario.



Gerard Mitchell, commissaire de police de l'Î.-P.-É., sa femme et Anik Cormier se reposent quelques instants

Dîner des délégués de la conférence de 2010 de l'ACSCMO

Le conseil d'administration reconnaît l'engagement de ses délégués à l'approfondissement de leurs connaissances de la surveillance. Le dîner des délégués a donné une occasion en or aux membres du conseil d'administration, conférenciers et délégués de mieux se connaître dans une ambiance amicale. Le divertissement proposé par l'équipe de Peter Pacey et le homard de l'est servi aux délégués complétaient le tout.





ACTUALITÉS NATIONALES

Les rapports définitifs de l'enquête Braidwood sont rendus publics



Cette enquête en deux étapes a été menée par Thomas R. Braidwood, c.r., honorable juge à la retraite de la cour d'appel de Colombie-Britannique et de la cour d'appel du Territoire du Yukon.

La première commission d'enquête était une commission « d'étude » sur l'utilisation des armes à impulsion électrique (Tasers) en Colombie-Britannique visant à faire des recommandations sur leur bonne utilisation. Le juge Thomas R. Braidwood, c.r. et juge à la retraite de la cour d'appel de Colombie-Britannique, a fait 19 recommandations au gouvernement provincial sur l'utilisation appropriée des armes à impulsion électrique (Tasers) par les organismes de maintien de l'ordre de la province.

La deuxième commission d'enquête était une commission « d'étude et d'audience » visant à donner à la famille Dziekanski et au public une étude complète des circonstances de la mort de M. Robert Dziekanski lorsqu'il a rencontré des membres de la GRC à l'aéroport international de Vancouver et à faire des recommandations nécessaires et appropriées au commissaire. Thomas R. Braidwood, c.r. et juge à la retraite de la cour d'appel de Colombie-Britannique a rendu son rapport de phase 2 public, concluant que l'utilisation de l'arme à impulsion électrique sur Robert Dziekanski n'était pas justifiée.



Art Vertlieb, c.r., a agit à titre d'avocat de la commission pendant les deux phases de l'enquête.

Remarque : Les commissions d'enquête Braidwood ont fermé leurs bureaux. Leur site Web est désormais statique et sera accessible encore pendant quelques mois à l'adresse

<http://www.baidwoodinquiry.ca/report/>

ACTUALITÉS DE L'ORGANISME

Commission des plaintes du public contre la GRC

L'ACSCMO félicite Ian McPhail, c.r., pour sa nomination intérimaire à la présidence de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Ian McPhail, c.r., a suivi ses cours de baccalauréat ès arts à l'Université Bishop's du Québec et à obtenu son baccalauréat de droit à la faculté de droit Osgoode Hall à Toronto. Il a été nommé conseil de la reine en 1992.



En 1999, M. McPhail a mis sa carrière entre parenthèse au cabinet privé McPhail Law pour siéger au conseil de divers organismes où il travaillait à la protection de l'intérêt du grand public. Il a été président du tribunal d'examen environnemental, président de la commission sur l'alcool et le jeu de l'Ontario, et président par intérim de la Ontario Educational Communications Authority (TV Ontario). Parmi ses nombreuses activités communautaires,

citons ses postes à la vice-présidence de l'association de services communautaires chinois de Toronto et à la présidence de l'association communautaire de Cabbagetown South.

Il a reçu la médaille du bicentenaire de l'Ontario en reconnaissance de ses accomplissements.

M. McPhail a repris les activités de son cabinet privé en 2004. Il a été nommé président par intérim le 18 janvier 2010.



Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire



L'ACSCMO félicite Glenn Stannard pour sa nomination au poste de président de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire. M. Stannard est membre de la Commission depuis le 12 septembre 2007.

M. Stannard a travaillé au service de police de Windsor pendant 37 ans avant de prendre sa retraite. Il y a gravi les échelons et a travaillé dans toutes les divisions du service. En août 1995, il est promu chef adjoint de police, administration. Son engagement envers la ville et ses citoyens est reconnu en 1999 lorsqu'il est nommé chef de la police. M. Stannard a également été président de l'association de l'Ontario des chefs de police.

En 2003, il est entré à l'Ordre du mérite des corps policiers par la gouverneure générale et a reçu le prix du jubilé de la reine en 2005.

Bureau du commissaire de police de l'Île-du-Prince-Édouard

Paul Stetson, directeur et enquêteur au Bureau du commissaire de police de l'Île-du-Prince-Édouard, représentera son Bureau au conseil d'administration de l'ACSCMO.

M. Stetson a une longue expérience de l'enquête et de la direction. Il a passé 31 ans à la GRC, où il a occupé de nombreux postes de direction et de leadership. Depuis 1996, il coordonne et gère le programme d'Échec au crime à l'Î.-P.-É.

Le Bureau du commissaire de police, créé en vertu de la nouvelle loi sur la police, a pour mandat d'examiner les décisions des chefs de police municipale et communautaire et du directeur de l'Académie de police de l'Atlantique concernant les plaintes du public sur la conduite des agents sous leur commandement. Il a également pour mandat de gérer les plaintes du public sur le manquement aux devoirs des chefs de police, agents de police de sécurité et du directeur de l'académie de police de l'Atlantique. Le Bureau n'est en revanche pas chargé de gérer les plaintes contre les agents de la GRC.

RECONNAISSANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Paul Kennedy

Le conseil d'administration de l'ACSCMO se montre reconnaissant des nombreuses années de service de M. Paul Kennedy dans la communauté canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre.

Pendant les plus de 33 ans qu'il a passés au service du public, M. Kennedy a joué un rôle de leadership en sécurité publique, sur la scène nationale comme sur la scène internationale.

M. Kennedy a été président de la Commission des plaintes du public contre la GRC de 2005 à 2010 et pendant cette période, l'ACSCMO a pu bénéficier de sa sagesse et de son approche pratique des difficultés au fil des ans.

C'était un plaisir que de travailler avec M. Kennedy et l'ACSCMO lui souhaite toute la réussite qu'il mérite dans ses prochaines aventures.

Peter A. Tinsley



Le conseil d'administration de l'ACSCMO se montre extrêmement reconnaissant des contributions

précieuses de M. Peter Tinsley comme membre actif du conseil d'administration et ancien président.

M. Tinsley a été président de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire pendant quatre ans, où l'ACSCMO a pu bénéficier de sa longue expérience de la surveillance civile du maintien de l'ordre.

Dans la sphère professionnelle, M. Tinsley s'est souvent exprimé, au Canada comme à l'international, sur des sujets liés à la règle de droit et à la surveillance civile des forces de sécurité. C'est ainsi qu'il a donné des présentations au Nicaragua, au Guatemala, à El Salvador, à Cuba, en Roumanie, au Brésil, en Irlande du Nord, au Kosovo et au Portugal.

L'ACSCMO est convaincue que l'engagement envers l'intérêt du public sera bien préservé au nouveau poste de M. Tinsley comme directeur exécutif de l'Institute for Justice Sector Development.

Conférence de la NACOLE 2010

John Phillips

Président, ACSCMO

Du 20 au 23 septembre 2010, j'ai eu le plaisir, en tant que président de l'ACSCMO, de participer à la 16^e conférence annuelle de la NACOLE organisée à Seattle, dans l'état de Washington. La National Association for Civilian Oversight of Law Enforcement est l'homologue américain de l'ACSCMO. Elle a été établie en 1995 et essaye de rassembler les particuliers et les organismes pour établir ou améliorer ensemble la surveillance des agents de police aux États-Unis.

Cette année, le thème de sa conférence était « La promotion de l'excellence ». Plus de 200 délégués ont participé à des présentations de tous les genres, du maintien de l'ordre dans les manifestations et la composition de la police afin de réduire le nombre de manquements professionnels des agents de police aux nouvelles lois d'Arizona sur les immigrants illégaux en passant par de nombreux autres sujets variés. Le directeur de la division des droits civils du ministère de la Justice des É.-U. a parlé des initiatives du gouvernement des É.-U. visant à encourager une plus grande responsabilisation de la police.

J'ai rencontré des membres actuels et d'anciens membres du conseil exécutif de la NACOLE. Nous avons confirmé notre souhait de collaborer pour renforcer les liens existant entre nos deux associations. Nous avons déjà coordonné nos

conférences pour qu'elles ne se déroulent pas en même temps et annulé l'obligation d'être membre pour que chaque association puisse participer à la conférence de l'autre. J'ai eu l'occasion, au nom de l'ACSCMO et de notre conférence de 2011 qui sera organisée en mai à Canmore (Alberta), de mentionner quelques réunions du conseil exécutif de la NACOLE et de délégués internationaux de l'Afrique du Sud à la Norvège.

La 17^e conférence annuelle de la NACOLE aura lieu à la Nouvelle-Orléans du 12 au 15 septembre 2011.